



Traduction et
Interprétation
EII

Représentations mentales de l'interprète de dialogue :

de la pertinence locale à la cohérence discursive globale

Anne Delizée & Christine Michaux

UMONS

St Louis – Marie Haps - Journée d'étude du 27 octobre 2017

Déverbaliser - reverbaler :

la traduction comme acte de violence ?



Faculté
de Traduction
et d'Interprétation

Ecole d'Interprètes
Internationaux

Objet de l'étude

Représentations mentales de l'interprète de dialogue

Interaction interprétée : I verbalise parfois ses inférences

(Gallez 2014, Mason 2006)

⇒ *effets* de la verbalisation des inférences
sur l'interaction ?

Données < santé mentale :

2 intervenants primaires = **T + P**
+ I

Objet de l'étude

Hypothèse:

La verbalisation de ses représentations mentales par I

- précise le vouloir-dire de l'énoncé du locuteur, tel qu'il a été perçu par l'interprète = niveau local
 - renforce la cohérence de l'ensemble des énoncés originaux = niveau global
- ⇒ renforce le but communicatif du locuteur
et améliore la compréhension mutuelle des IP

Cadre théorique :

Théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1986)

Théorie de la structure du discours de Grosz et Sidner (1986)

Théorie de la pertinence : approche non littérale du sens

((mécanismes cognitifs en jeu lorsque le destinataire dégage par inférence ce qui est communiqué par le locuteur = son vouloir-dire

= *comment* l'interprétant infère le vouloir-dire du locuteur))

Cadre théorique

Concept de manifesteté mutuelle = *effets* de l'inférence

L : hypothèses sur les hypothèses (= caractéristiques de l'environnement cognitif) de D

D : hypothèses sur les hypothèses (= vouloir-dire) de L

Lorsqu'en cours d'interaction, les hypothèses sont mutuellement manifestes, un environnement cognitif mutuellement manifeste est créé entre les interactants

Cadre théorique

Interprète: double statut de destinataire *et* de locuteur

(Wadensjö 1998)

I=D : hypothèses sur le vouloir-dire de l'IP-locuteur

I=L : hypothèses sur l'environnement cognitif de l'IP-destinataire (Mason 2006b).

Verbalisation de ses inférences = rendre les hypothèses mutuellement manifestes

⇒ I joue un rôle crucial dans l'établissement d'un environnement cognitif partagé entre les deux IP

(Gallez 2014 ; Mason 2006a et b)

Cadre théorique

Théorie de la structure du discours de Grosz et Sidner (1986) :

trois composantes à la structure du discours

leur analyse conjointe => cohérence ou manque de cohérence du discours

Cadre théorique

L : intention discursive globale (I)

Discours :

- structure linguistique : segments délimités par « expressions-signaux »
=> intention segmentale (i) + liens entre (i)
- structure intentionnelle : intention globale du discours (I) + intentions segmentales (i) + relations entre (i)

Si le discours est cohérent, les (i) vont toutes contribuer à la satisfaction de (I)

- structure attentionnelle : ce qui est au centre de l'attention de L, notamment (i)

Cadre théorique

Le destinataire (l'interprétant)

- analyse la structure linguistique = reflet des intentions (i) et des liens entre elles
- détermine ce qui est au centre de l'attention du locuteur = limite les inférences nécessaires à la compréhension des énoncés

=> guide le processus de reconnaissance de la structure intentionnelle du locuteur

Cadre théorique

Analyse des trois structures = cohérence discursive ?

Un discours est cohérent

si l'intention discursive globale (I) est partagée par tous les interactants

et si chaque énoncé contribue à (I), directement ou indirectement, en participant à la satisfaction de l'intention (i) du segment auquel cet énoncé appartient

(Grosz et Sidner 1986 : 202)

Vignette 1

Tours de parole (1), (9) et (13) de T :

Il a des nouvelles des différentes démarches en cours ou ? Parce que peu après qu'il soit venu je pense j'ai reçu l'email de son avocat demandant **un nouveau papier**, pour le: le comme ils avaient prolongé l'aide sociale pour monsieur, ils avaient demandé **un nouveau document** pour qu'il puisse continuer à recevoir le CPAS, donc ça ça a été fait, euh voilà, c'est la seule chose que j'ai reçue entre-temps, quoi.

Vignette 1

Tour de parole (16) de I :

L'avocat a demandé qu'il envoie à nouveau des documents, **sur votre état, que vous venez, vous continuez encore à venir ici**, pour que le CPAS continue à vous payer. **Pour ça il faut une preuve que vous continuez à aller chez le docteur.**

verbalisation de la représentation mentale :

document = preuve de la poursuite de la thérapie

- précise le vouloir-dire de T, tel qu'il a été perçu par I
- contribue à créer un environnement cognitif mutuellement manifeste

⇒ diminution des efforts cognitifs de P

Pertinence locale de la verbalisation de l'inférence

Vignette 1

Tours de parole (1), (9) et (13) de T – structure du discours :

peu après qu'il soit venu	S2 i = peu après la dernière consultation
j'ai reçu l'email de son avocat	S1 i = contact de l'avocat de P
demandant un nouveau papier,	S3 i = demande d'un nouveau document, par l'avocat 
pour le le	S4 i/ = but/ 
comme ils avaient prolongé l'aide sociale pour monsieur,	S5 i = à cause de la prolongation antérieure de l'aide sociale pour P par « ils » 
ils avaient demandé un nouveau document	S3 i' = demande antérieure d'un nouveau document, par « ils » 
Pour qu'il puisse continuer à recevoir le CPAS	S4 i = pour que P continue à recevoir l'aide sociale 
donc ça ça a été fait	S6 i = ce qui a été demandé a été fait 
euh voilà, c'est la seule chose que j'ai reçue entre-temps, quoi.	S7 i = seule démarche portée à ma connaissance
I : et tu as envoyé le? oui certainement oui.	S6 i' = le document demandé a été envoyé

Vignette 1

Structure intentionnelle de T dont la structure linguistique est le reflet : turbulente et imprécise

⇒ Engorgement de la structure attentionnelle

⇒ quelle est l'intention discursive globale (I) de T ?

- (I) = P est-il au courant de la démarche administrative en cours dont T est, lui, au courant ?
- (I) = Expliquer la demande de l'avocat en focalisant l'attention sur le déroulement de cette demande ?

Vignette 1

Tour de parole (16) de I :

après que vous soyez venu la dernière fois ici S2 i = après la dernière consultation

il a eu un contact avec votre avocat.

S3 i = contact de l'avocat de P

L'avocat a demandé qu'il envoie à nouveau des documents

S4 i = demande de l'envoi de nouveaux documents par l'avocat

sur votre état, que vous venez, vous continuez à venir ici,

S5 i = explicitation du lien intentionnel S4 i-S6 i = documents sur la poursuite de la thérapie

pour que le CPAS continue à vous payer.

S6 i = pour prolonger votre paiement, par le CPAS

pour ça il faut la preuve que vous continuez à aller chez le docteur.

S7 i renforcement du lien intentionnel S4 i-S6 i = nécessité de la preuve de la poursuite de la thérapie

Et il a envoyé.

S8 i = envoi des documents par T

Vignette 1

- Chaque énoncé concourt à la clarté, à la précision et à la complétude des intentions segmentales (i)
- Verbalisation des inférences explicite + renforce le lien intentionnel entre deux (i)

= Structure intentionnelle fluide et cohérente - structure attentionnelle compacte et harmonieuse

⇒ intention discursive globale (I) = « *envoi* de la preuve de la poursuite de la thérapie pour prolonger l'aide sociale »

⇒ La verbalisation d'inférences par I renforce la cohérence *intradiscursive*

Vignette 2

Début de consultation : P a reçu ce matin un coup de téléphone de sa fille : elle a obtenu son diplôme

Min. 30 : (I de P) = « vie de malheurs »

Tour (1) de P : **chez moi il n'y a pas de fin, les ennuis continuent,**

(i1) = « pas de fin aux ennuis »

Tour (3) de T : **oui, /inspiration/ mais c'est pour ça que c'est important de se réjouir quand il y a des bonnes nouvelles comme ce matin pour votre fille**

(I de T) = « se réjouir des bonnes nouvelles »

Vignette 2

Tour (5) de P:

oui, c'est ainsi, [*prénom de l'enfant*] elle me téléphone, maman, elle dit, j'ai reçu le diplôme, elle dit, qu'un beau jour nous recevions ainsi des nouvelles. Que papa vienne, elle dit, et qu'on reçoive les documents/papiers.

- cite sa fille
- pas de lien explicite entre (i de P) = « obtention du diplôme » et (l de T) « se réjouir des bonnes nouvelles »
- quel document ?

Vignette 2

Tour (6) de I :

[*prénom de l'enfant*] a dit tout à l'heure, voilà **j'ai une bonne nouvelle**, je reçois un diplôme et j'espère qu'un jour notre papa va revenir et ici on va avoir des documents **officiels euh la permission de rester.**

Deux inférences verbalisées :

- pertinence locale

Vignette 2

Deux inférences verbalisées :

- préciser les intentions de P, telles qu'elles ont été perçues, concourt à la satisfaction de l'intention discursive globale (I de T) = « se réjouir des bonnes nouvelles »

= établissement d'un lien interdiscursif

qui renforce la cohérence entre l'intervention de T et la réaction de P

=> La verbalisation d'inférences par I renforce la cohérence *interdiscursive*

Conclusions

Théorie de la Pertinence de Sperber et Wilson (1986) :
la verbalisation des inférences témoigne du processus
d'interprétation de l'énoncé original vu comme la
construction du sens

- précise le vouloir-dire de l'IP-locuteur, tel qu'il a été
perçu par l'interprète
 - contribue à créer un environnement cognitif
mutuellement manifeste
- ⇒ diminution des efforts cognitifs de l'IP-destinataire

Du point de vue discursif,

la verbalisation de l'inférence est pertinente localement

Conclusions

Théorie de la structure du discours de Grosz et Sidner (1986):

la verbalisation des inférences

- soit explicite les intentions segmentales (i) de l'IP-locuteur et les liens entre elles, ce qui concourt à la satisfaction de son intention communicative globale (I), telle qu'elle a été perçue par l'interprète, et la rend davantage manifeste à l'IP-destinataire (vignette 1)
- soit établit des liens entre les intentions discursives (i) de l'IP-locuteur et celles de l'IP-destinataire lors de ses interventions précédentes (vignette 2)

Conclusions

L'interprète de dialogue

- tâche de se représenter *ce* qui est dit & *pourquoi* c'est dit
- par différentes actions discursives, notamment par *la verbalisation de ses représentations mentales, il renforce la cohérence intra- et interdiscursive entre les IP*

=> compréhension mutuelle facilitée

Conclusions

L'interprète /destinataire : se fait une certaine violence pour déterminer le vouloir-dire du locuteur

L'interprète /locuteur: exerce une certaine violence pour expliciter ce vouloir-dire, tel qu'il l'a perçu.

Cette double violence cognitive et textuelle est sans doute le prix à payer pour faciliter la compréhension entre les deux IP, c'est-à-dire les protéger quelque peu de la violence communicationnelle inhérente à toute interaction (cf. Lakoff 1990 : 34)

Merci pour votre attention



christine.michaux@umons.ac.be

anne.delizee@umons.ac.be